

Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS Unité de Gestion de Passation des Marchés

Avis de Consultation Ouverte

N° 003-PRMP/CPX/25

- 1. Le MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " Achat des fournitures des articles de bureau de la DRCC Boeny ". Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.
- 2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation à prix unitaire.
- 3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse: Mangarivotra; mahajanga

Rue : Avenue de Liberation

Etage / Numero de Bureau : Maison de la Culture Mahajanga

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré Maison de la Culture Mahajanga et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

- Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés). Le paiement devra être effectué :
 - Soit en espèce
 - Soit par chèque Bancaire.
- 5. Les plis devront parvenir **Maison de la Culture Mahajanga** au plus tard le **11/07/2025** à **15 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.
- 6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- 7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:
 - un Ariary (Ar1.00)
- , ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :
 - Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
 - Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Receveur Général d'Antananarivo.



à Le 02/07/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics

ACPX_2500051-507CPX001 02/07/2025